



# EXTRAIT

## du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : -----

Questions  
Financières  
Diverses

L'An Deux Mille Vingt, le huit juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 03

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 29  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Durif (pouvoir à Lorenzo), Souche (pouvoir à Noël).

Secrétaire : Mme Bayle. -----

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- Suite au sinistre du 30.09.2019 pour bris de glace sur véhicule professionnel, décide le remboursement à la Société LGR, du montant de la facture Carglass d'un montant de 180.57 €.
- Accepte le remboursement ALLIANZ de 1 081.40 € suite au sinistre du 30.09.2019 sur le véhicule Renault trafic EY-413-RX.
- Accepte le remboursement ALLIANZ de 34 608 € suite au sinistre du 18/08/2019, incendie du CTM.
- Décide le remboursement de la facture WHEREBY N° 215016 à Madame Nathalie GRIMOUD, pour un montant 87.58 €.
- Décide le remboursement des factures Utile d'un montant de 11.77 € et Marché aux affaires d'un montant de 40.87 € à Madame Catherine GUILLOT pour le Conseil Municipal des Enfants.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI

